

Vonfionne
Caus de Dorn
estime de la cour
de son Roi

consulter. J'ay imprimé hier au soir votre
lettre datée de septième du present, par laquelle me
mandés luytes, auquel vous m'avez trompé les affaires de
vostre armer, dont je vous remercie tres affectueusement
comme aussi de la somme sommaine quel vous a pieux
avoir de moy en pour regard de quey Je me fonderai
à toute occasion, quel vous plaira me commander, de
vous faire tres agreable service. Vous priez et tant
qu'en vous sera, de tenir la somme main tant les
intus seigneurs, et Estats, que une somme de seuler
resolue soit prise, en ce que se fera le mieux
apertement pour l'estat d'ice, sans et vtilité de son
patrie sans aucunment permettre que les choses soient
trahies par abus et ou longo delays, de quey, me
peut advenir aucun d'ice, mais au contraire, tout de mande
par commandement, et en quey vous m'avez
Je m'assure tant de vostre bonne affection, au d'ice
publiz, que m'obmettez aucun de vos mandés pour
m'assure de tout, en telle diligence quel est regard
Et par tant ne ferez ceste plus longu, sinon que
après m'avez tres affectueusement commandé
vostre somme quel je peu dire vous donner

consulter. et somme tant l'heure de son et longu. Est
à Medelbourg ce 20^{me} de Fevrier 1576.